

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-BIC-PROV-20-20120912

Date de publication : 12/09/2012

DGFIP

BIC – Provisions – Conditions de constitution des provisions

Positionnement du document dans le plan :

BIC - Bénéfices industriels et commerciaux

Provisions

Titre 2 : Conditions de constitution des provisions

1

Le présent titre est consacré à l'étude des conditions générales auxquelles doivent répondre les provisions proprement dites pour être admises en franchise fiscale.

Les provisions constituées en vertu de textes particuliers font l'objet du titre 6 de la présente division.

10

Seront successivement abordées :

- les conditions de fond (chapitre 1, cf. [BOI-BIC-PROV-20-10](#)) ;
- les condition de forme (chapitre 2, cf. [BOI-BIC-PROV-20-20](#)).